

Insee *flash*

CHAMPAGNE - ARDENNE



n° 116 - Janvier 2010



Les étudiants en Champagne-Ardenne

Plus de deux étudiants sur dix cumulent études et emploi



www.insee.fr

En 2006, 39 600 étudiants poursuivent des études en Champagne-Ardenne. Avec 3 étudiants pour 100 habitants, la Champagne-Ardenne est la 16^e région estudiantine de France. Eu égard à la forte concentration de l'offre d'enseignement supérieur sur les quatre principales agglomérations de la région, six étudiants champardennais sur dix ne résident pas avec leurs parents, proportion plus élevée qu'au niveau national. Parmi ceux ayant quitté la résidence familiale, 8 % logent en communauté et presque autant ont choisi la colocation d'étudiants. Lorsqu'ils sont indépendants, seuls, en couple, ou avec des tiers, les étudiants bénéficient deux fois plus souvent qu'au niveau national d'un logement HLM, en lien avec l'importance du parc social public de la région.

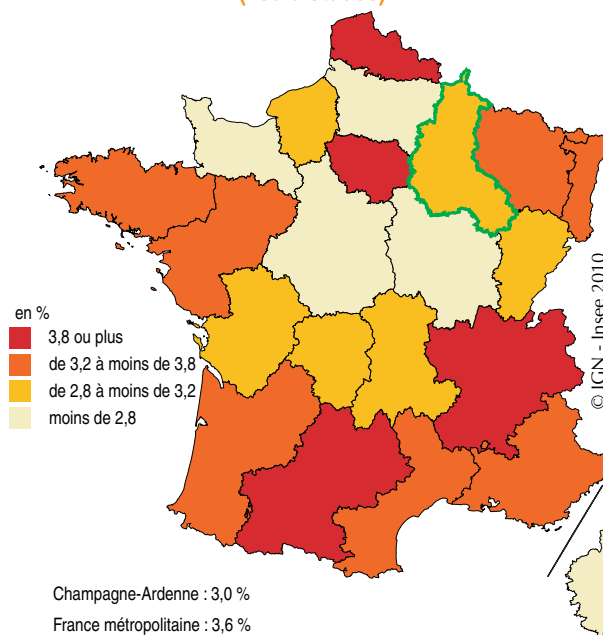
Début 2006, 9 000 étudiants déclarent travailler à côté de leurs études. Un grand nombre exercent une activité prévue par leurs études (stages, apprentissage, internat en médecine) ou très proche, en particulier dans l'enseignement. Les autres occupent des emplois peu qualifiés, souvent exercés à temps partiel dans la restauration et le commerce.

En 2006, 39 600 étudiants sont inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur en Champagne-Ardenne. Avec 3 étudiants pour 100 habitants contre 3,6 au niveau national, la

Champagne-Ardenne se classe au 16^e rang des régions de France métropolitaine. Entre 1999 et 2006, avec l'élévation des niveaux de formation, la densité d'étudiants progresse dans toutes les régions, hormis en Basse-Normandie et Poitou-Charentes.

Rapportée à la population des 16 à 29 ans, la proportion d'étudiants est moins élevée en Champagne-Ardenne qu'au niveau national, avec 16,6 % contre 20,3 %. Cette moindre scolarisation dans l'enseignement supérieur s'observe essentiel-

Part des étudiants dans la population régionale (lieu d'études)



lement entre 19 et 22 ans, c'est-à-dire aux âges où les étudiants sont les plus nombreux en raison des formations supérieures courtes (BTS, DUT...). Ainsi, les étudiants âgés de 21 ans ne représentent que 34,7 % de la population du même âge résidant en Champagne-Ardenne, alors que la proportion s'élève à 43,3 % dans l'ensemble de la France métropolitaine. Cette situation est avant tout la conséquence d'une obtention moins fréquente du baccalauréat chez les jeunes champardennais.

Comme ailleurs, les filles décrochent plus souvent le bac que les garçons. De fait, elles sont majoritaires parmi les étudiants. Elles représentent 53,7 % de l'ensemble des étudiants, mais 48,8 % de la population des 16 à 29 ans. Toutefois, la population étudiante, comme celle de l'ensemble des jeunes de 16 à 29 ans, est davantage féminisée au niveau national (55,4 %). L'offre de formation développée dans le secteur industriel peut aussi expliquer cette moindre féminisation dans la région.

La population étudiante est plus cosmopolite que l'ensemble de la population, en raison de l'attractivité des formations préparant aux professions médicales et des formations sélectives de second ou troisième cycle. Dans la région, 6 % des étudiants sont de nationalité étrangère, alors que les étrangers constituent 3,7 % de la population champardennaise. Comme dans la population totale, la part des étrangers parmi les étudiants est cependant moins élevée qu'au niveau national où elle atteint 7,4 %.



Une population étudiante très concentrée

Les quatre principales agglomérations de la région au sens de l'unité urbaine – Reims, Troyes, Charleville-Mézières et Châlons-en-Champagne – accueillent 88,8 % des étudiants et 34,6 % de la population régionale. Cette concentration sur les quatre plus grandes agglomérations régionales est élevée comparée aux régions voisines. En Picardie, seuls les trois quarts des étudiants sont dans ce cas, ce qui témoigne d'une dissémination plus importante des sites d'enseignement supérieur sur le territoire.

En 2006, 24 614 étudiants, soit 62,2 % des étudiants champardennais, sont inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur de l'unité urbaine de Reims. Avec 12 étudiants pour 100 habitants, elle est la 12^e unité urbaine la plus estudiantine de France sur les 54 unités urbaines de plus de 100 000 habitants de France métropolitaine. Cette densité, bien que très élevée, est malgré tout en deçà de celles observées dans les grandes villes universitaires des régions voisines. En effet, les unités urbaines de Besançon, Amiens, Nancy et Dijon se clas-

sent respectivement aux 4^e, 5^e, 8^e et 9^e rangs des unités urbaines les plus denses en étudiants.

Par rapport à 1999, la concentration des étudiants sur l'unité urbaine de Reims est en forte diminution. La baisse relative du poids des sites rémois tient autant d'un effet d'offre plus étoffée dans les trois autres agglomérations que d'une baisse des inscrits aux formations rémoises. Quelques 4 400 étudiants se répartissent sur les autres villes de la région : Saint-Dizier et Épernay accueillent une école d'infirmiers, Chaumont une école de sous-officier de la gendarmerie nationale... Les lycées agricoles, souvent situés dans des communes de plus petite taille, peuvent également dispenser des formations post-baccalauréat.

Part des étudiants et de la population dans les quatre principales unités urbaines de Champagne-Ardenne et des régions voisines

Unité : %	Etudiants inscrits	Population
Champagne-Ardenne	88,8	34,6
Lorraine	84,5	36,2
Franche-Comté	84,2	30,8
Bourgogne	81,3	25,0
Picardie	75,0	18,9

Note de lecture : en Champagne-Ardenne, 88,8 % des étudiants sont inscrits dans les quatre plus grandes agglomérations régionales qui, en termes démographique, pèsent pour 34,6 % dans la population régionale

Source : Insee, recensement de la population 2006, exploitation complémentaire



39 % des étudiants vivent chez leurs parents

Dans une région étendue et peu dense démographiquement, les étudiants sont souvent contraints de quitter le foyer familial pour se rapprocher de leur lieu d'études. Ainsi, en Champagne-Ardenne, seulement 39 % des étudiants vivent chez leurs parents, contre 46 % au niveau national. Malgré la plus forte concentration des étudiants en ville, on vit davantage chez ses parents en Champagne-Ardenne qu'en Bourgogne ou Franche-Comté. C'est en Île-de-France que les étudiants vivent le plus souvent chez leurs parents en raison du coût du logement et de la diversité de l'offre d'enseignement supérieur. Rester au domicile familial se fait plus rare passées les années : avant la majorité, 85 % des étudiants sont dans cette situation, à 25 ans, ils ne sont plus que 18 %. Loger chez ses parents n'est pas qu'une affaire de proximité et d'âge. Sans parler d'autonomie financière, la présence de ressources propres facilite la décohabitation. En effet, parmi les étudiants de plus de 24 ans, ceux qui vivent chez leurs parents sont en proportion deux fois plus nombreux lorsqu'ils n'ont pas d'emploi que lorsqu'ils en ont un.

Parfois contraints de quitter la résidence familiale pour poursuivre leurs études, les étudiants vivent moins souvent chez leurs parents que l'ensemble des 16 à 29 ans. Cet écart, important pour les plus jeunes, s'atténue avec l'âge. De ce point de vue, la poursuite d'études supérieures en Champagne-Ardenne favoriserait l'émancipation des jeunes. Par ailleurs, les difficultés de primo insertion sur le marché du travail chez les jeunes ayant cessé leurs études peuvent freiner leur départ de la résidence familiale.

En Champagne-Ardenne, la moitié des étudiants résident dans un logement qui n'est ni la résidence de leurs parents,

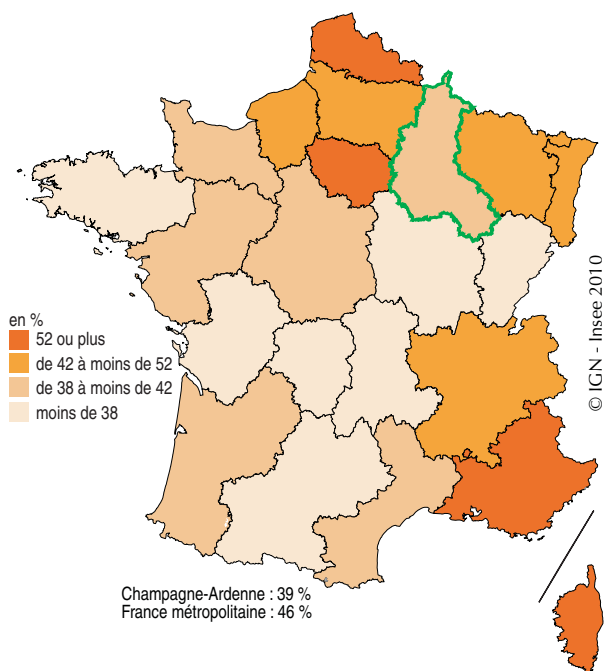
Répartition des étudiants de Champagne-Ardenne selon les territoires

Unités : nombre et %	Étudiants inscrits		Densité d'étudiants ⁽¹⁾
	Nombre	%	
Champagne-Ardenne	39 573	100,0	3,0
Unité urbaine de :			
Reims	24 614	62,2	11,6
Troyes	6 495	16,4	5,0
Charleville-Mézières	2 042	5,2	3,3
Châlons-en-Champagne	1 994	5,0	3,4
Reste de la région	4 428	11,2	0,5

⁽¹⁾ nombre d'étudiants recensés au lieu d'études pour 100 habitants

Source : Insee, recensement de la population 2006, exploitation complémentaire

Part des étudiants vivant chez leurs parents

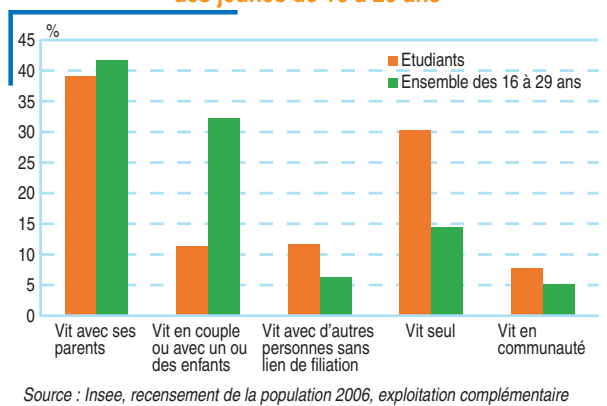


Source : Insee, recensement de la population 2006, exploitation complémentaire

ni un logement en communauté (cité universitaire, internat). Parmi eux, 16 % logent dans une habitation à loyer modéré (HLM), taux le plus élevé des régions de France métropolitaine et très supérieur à la moyenne nationale (7 %). L'important parc HLM de la région, qui représente 22,5 % des résidences principales contre 14,9 % au niveau national, explique cette spécificité.

Le logement étudiant n'est qu'une première étape dans la vie. Les étudiants, dont la plupart n'ont pas encore de revenus propres, sont rarement propriétaires de leur logement ; seulement 8 % possèdent leur logement alors que la propriété concerne 19 % de l'ensemble des jeunes de 16 à 29 ans. Parmi les étudiants, qui ne résident ni avec leurs parents, ni en communauté, 43 % partagent leur logement avec une ou plusieurs autres personnes : pour moitié ils vivent en couple ou seuls avec des enfants et pour l'autre moitié, ils partagent le logement avec d'autres personnes sans lien de filiation. Les étudiants en couple ou à la tête d'une famille monoparentale sont généralement plus âgés et ont plus souvent un emploi : la moitié travaillent alors que seulement un quart des étudiants déclarent une activité professionnelle. Le partage du logement avec d'autres personnes est plus important parmi les

Condition de logement des étudiants et de l'ensemble des jeunes de 16 à 29 ans



régions les plus estudiantines (Rhône-Alpes, Bretagne ou Midi-Pyrénées).

En Champagne-Ardenne 57 % des étudiants, hors ceux en communauté ou chez leurs parents, vivent seuls, soit 5 points de plus qu'au niveau national. Ces étudiants privilégient des logements meublés de petite taille.

En Champagne-Ardenne comme en France métropolitaine, 8 % des étudiants vivent en communauté. Ils sont nettement moins nombreux que dans les régions voisines : la Bourgogne, la Lorraine et la Picardie font partie des quatre régions de France où la part d'étudiants vivant dans les internats ou en cité universitaire est la plus élevée. En communauté, les hommes sont en proportion plus nombreux (61 %) et la part d'étudiants étrangers est deux fois plus élevée que dans l'ensemble de la population étudiante.

>> La colocation d'étudiants

En Champagne-Ardenne, 11,6 % des étudiants vivent dans un logement avec d'autres personnes sans lien de filiation. Cette part est la même qu'au niveau national et France de province, l'Île-de-France ne se distinguant pas sur cette caractéristique. En se restreignant aux seules colocations entre étudiants, c'est-à-dire un étudiant vivant avec un ou plusieurs autres étudiants, 7,5 % des étudiants champardennais sont concernés. Cette proportion est proche du niveau France métropolitaine, mais bien au-dessus de celle d'Île-de-France où seulement 5,5 % des étudiants sont dans ce cas.

En Champagne-Ardenne, 3 000 étudiants résident en colocation d'étudiants dans 1 400 logements. La colocation concerne 9,3 % des étudiants de l'unité urbaine de Reims. Le phénomène est deux fois moins important dans l'unité urbaine de Troyes.

Sept étudiants sur dix résident dans l'agglomération de leurs études

En Champagne-Ardenne, 70 % des étudiants résident et étudient dans la même agglomération, comme au niveau France de province. Cette part d'étudiants « logés sur place » est équivalente dans les régions limitrophes, excepté en Picardie où elle n'atteint que 57 %. Elle est plus élevée dans l'unité urbaine de Reims (76 %) et dans celle de Troyes (71 %) que dans celles de Châlons-en-Champagne (60 %) ou de Charleville-Mézières (46 %) en raison d'une offre de formation plus réduite.

Les étudiants « logés sur place » vivent plus souvent seuls dans leur logement (40 %), en colocation (14 %) ou en communauté (10 %) que ceux qui se déplacent. En effet, 83 % des étudiants qui habitent en dehors de l'agglomération du lieu d'études résident chez leurs parents, sont en couple ou seuls avec des enfants. En lien avec le phénomène de périurbanisation, moins de la moitié des étudiants habitant avec leurs parents résident dans l'agglomération de leur lieu d'études.

Comme en Picardie et Bourgogne, 92 % des étudiants de Champagne-Ardenne habitent la région de leurs études. Pour les autres étudiants de la région, 3 % résident en Île-de-France et 2 % en Picardie. En Lorraine, la part des étudiants logeant et étudiant dans la région atteint 95 %. La proximité de Reims et Troyes avec Paris explique l'écart avec la Lorraine, région pour laquelle moins de 1 % des étudiants inscrits résident en région parisienne.

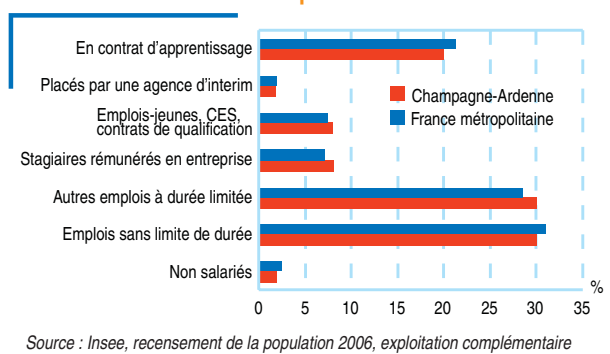


Un étudiant en activité sur cinq est en contrat d'apprentissage

En 2006, 22,9 % des étudiants inscrits en Champagne-Ardenne cumulent emploi et études. Ils sont 24,6 % dans ce cas au niveau national. La proportion d'étudiants déclarant travailler augmente avec l'âge : en Champagne-Ardenne, 17,1 % des étudiants âgés de 20 ans exercent une activité professionnelle, contre 42,7 % chez les 25 ans. Les 9 000 étudiants champardennais en activité sont en réalité dans des situations très diverses. Quand certains travaillent pour financer leurs études et un logement, voire gagner de l'argent de poche, d'autres exercent un emploi intégré dans leur cursus de formation au travers de l'apprentissage et des stages, pour les futurs enseignants en particulier, ou occupent des emplois préinsérés, comme celui de médecins pour les doctorants. Parmi les emplois d'étudiants, 70 % sont à durée limitée et 84 % sont exercés dans le secteur tertiaire : éducation, santé, action sociale, services aux particuliers, services aux entreprises, ou commerce. A l'image des spécificités du marché du travail de la région, seulement 10 % des étudiants de Champagne-Ardenne exercent leur emploi dans les services aux entreprises, contre 16 % au niveau national ; au contraire, ils travaillent un peu plus souvent dans l'industrie.

Ces dernières années, l'apprentissage s'est développé dans l'enseignement supérieur au travers des BTS dans le secteur de la maintenance industrielle ou de la vente, mais aussi des licences et maîtrises professionnalisées. En Champagne-Ardenne, 20 % des étudiants en emploi se déclarent en contrat d'apprentissage, légèrement moins qu'au niveau national. Ces emplois concernent majoritairement les hommes et se répartissent mieux dans les différents secteurs d'activité que les autres emplois d'étudiants. En particulier, un quart des étudiants sous contrat d'apprentissage exercent dans l'industrie, alors que ce secteur n'emploie que 10 % de l'ensemble des étudiants en activité.

Répartition des étudiants ayant une activité professionnelle



Répartition des étudiants ayant une activité professionnelle et des actifs occupés selon le secteur d'activité

Unité : %	Étudiants	Actifs
Agriculture	1,8	6,9
Industrie	10,8	18,6
Construction	2,9	6,2
Commerce	18,2	12,4
Services	66,3	55,9
dont : Services aux entreprises	9,9	9,4
Services aux particuliers	11,5	6,0
Education, santé, action sociale	31,2	20,2
Ensemble	100,0	100,0

Source : Insee, recensement de la population 2006, exploitation complémentaire

En excluant les emplois spécifiques exercés en tant que stagiaire ou apprenti, les emplois de l'éducation, et de la santé-action sociale, activités accueillant une forte proportion d'emplois intégrés au cursus ou préinsérés, les 2 500 emplois d'étudiants restants correspondent à des emplois davantage éloignés des études, parmi lesquels de nombreux emplois en hypermarchés ou dans la restauration. Ces emplois correspondent souvent à des niveaux de qualification peu élevés et sont dans un cas sur deux occupés à temps partiel. Dans le commerce, sept emplois d'étudiant sur dix sont occupés à temps partiel, alors que tous salariés du commerce confondus, les temps partiels ne représentent que deux emplois sur dix. ■

Nicolas Panafieu, Monique Saliou, Sylvain Monnot



DÉFINITIONS

Un **étudiant** est une personne de 16 à 29 ans, inscrite dans un établissement d'enseignement et ayant obtenu le baccalauréat ou un diplôme de niveau équivalent ou supérieur. Cette définition recouvre des situations très différentes entre le jeune « étudiant post-bac », les doctorants salariés dans un laboratoire de recherche ou encore de jeunes actifs qui poursuivent des études parallèlement à leur emploi. Dans cette étude, le champ est restreint aux étudiants qui résident et étudient en France métropolitaine.

La notion d'**unité urbaine** repose sur la continuité de l'habitat : est considérée comme telle un ensemble d'une ou plusieurs communes présentant une continuité du tissu bâti (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) et comptant au moins 2 000 habitants. La condition est que chaque commune de l'unité urbaine possède plus de la moitié de sa population dans cette zone bâtie.

Une **communauté** est un ensemble de locaux d'habitation relevant d'une même autorité gestionnaire et dont les habitants partagent à titre habituel un mode de vie commun (résidence universitaire, internat...). La population de la communauté comprend les personnes qui résident dans la communauté, à l'exception de celles qui résident dans des logements de fonction.

INSEE, direction régionale de Champagne-Ardenne
10, rue Edouard Mignot - 51079 Reims Cedex - Tél. : 03 26 48 66 60
Directeur de la publication : Dominique Perrin, directeur régional de l'INSEE
Chef du Service Études et Diffusion : Françoise Courtois-Martignoni
Rédacteur en chef - Communication externe : Clarisse Lefèvre
Secrétaire de fabrication : Audrey Egalgi - Création de l'image visuelle : 5pointcom
© INSEE-2010 ISSN 1277-5649 - Code SAGE : FLA10B660 - Dépôt légal 2010

Une version électronique de ce document est disponible sur : www.insee.fr/champagne-ardenne
Rubrique : produits et services, publications